

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site	NIGER	Numéro	7510000034
Adresse du site	10, rue Montera	Hauteur	R+7 (25m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	11/12/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	14/12/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	11/01/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 30°, 140° et 250°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	R+7 (29m) 140°
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 30° <3V/m - 140° <3V/m - 250° <4V/m 5G (3500) : 30° <3V/m - 140° <3V/m - 250° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 28.20m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 28.70m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

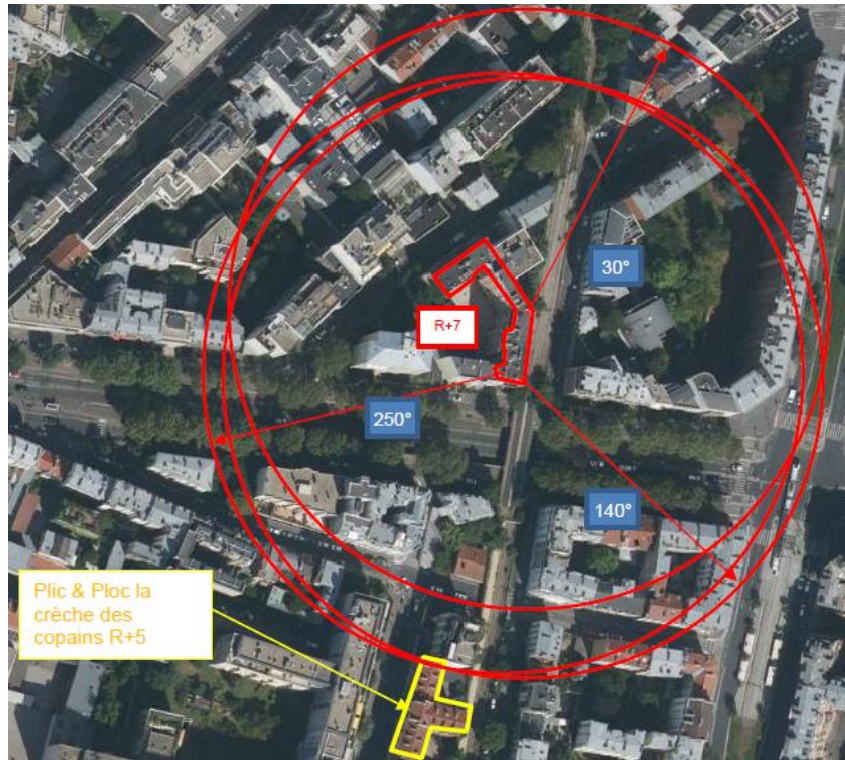
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 2G/3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G N3500 installées dans des fausses cheminées
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

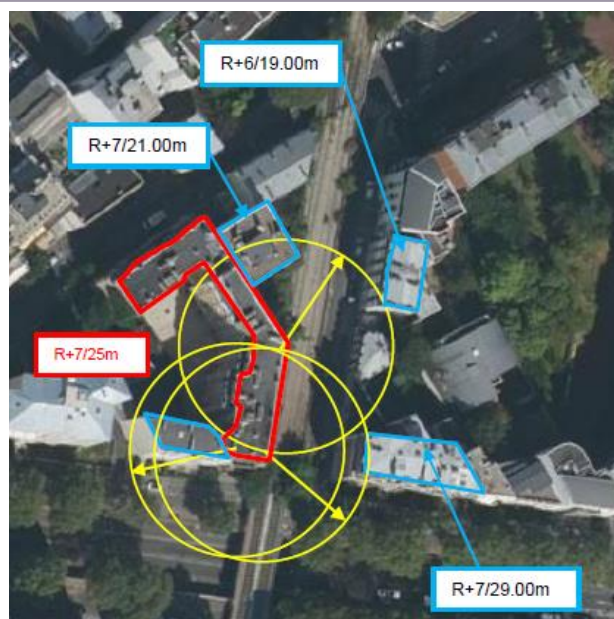
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Plic & Ploc la crèche des copains	24 Rue des Marguettes 75012 Paris	23m	Non	112m	0,4539V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	<i>Azîmut 30°</i>	<i>Azîmut 140°</i>	<i>Azîmut 250°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>26.5 m</i>	<i>25.5 m</i>	<i>28.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. Azîmut 250°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azîmut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	<i>Azîmut 30°</i>	<i>Azîmut 140°</i>	<i>Azîmut 250°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>28.5 m</i>	<i>25.5 m</i>	<i>29.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azîmut 250°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azîmut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 29.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

30° :



t 140° :



250° :

